

me feront un crime d'imiter Cicéron ; je leur dirai que tous mes vœux seroient comblés, si j'atteignois son ombre. Ceux-ci desireroient que j'eusse pris la manière de l'orateur Pline, dont on loue la sagesse et les maximes ; je leur avouerais que je ne fais nul cas de son style (1). Si l'on trouve au contraire que j'écris comme lui, je m'en consolerais en ce que Sidonius Apollinaris, qui est un auteur fort estimé, donne la palme à Pline dans le genre épistolaire. Je ressemblerai à Symmaque? Tant mieux : on prise sa précision et sa manière de finir (2). Ceux qui me croiront trop éloigné de Symmaque, se tairont lorsque je leur dirai que c'est parce que je n'aime point la sécheresse.

Quelques-unes de mes lettres paraîtront trop longues? Platon, Aristote, Thucydide (3) en ont écrit de même. D'autres, sembleront trop courtes? Je n'ai fait qu'imiter Dion, Brutus, Apollonius, Marcus, Philostrate, Alciphron, Julien, Lybanus, Symmaque, Lucien, appelé faussement Phalaris (4).

*M. Tullio silers me in stylo cpistolari melius puto.* Je ne sais comment Savaron et le P. Sirmond ont entendu ce passage, pour prétendre que Sidonius, bien loin de préférer Pline le Jeune, y donne au contraire la préférence à Cicéron. Pétrarque, dans sa préface, l'interprète comme Politien.

(1) Le bon chanoine de Rancé travaillait sans doute sur une édition fautive, qui portait : *Âspernari me dicam Plini stylum* ; mais il faut lire *seculum*, et traduire : Je ne fais nul cas de son siècle.

(2) Voy. Alain de l'isle, 1. 3., de son *Ânli-Claudien*, et Macrobe, *Saturnales*, 1.6.

(3) Le texte ajoute Cicéron à ces trois écrivains, dont il reste peu de lettres.

(4) Politien est le premier qui ait attribué à Lucien les lettres de Phalaris, mais on ne cite ni manuscrit, ni tradition à cet égard, et de graves motifs, savamment réduits par La Monnoye, suffisent pour faire rejeter cette hypothèse qui ne s'appuie sur rien de sérieux. Assurément ces épîtres ne sont point de Phalaris le tyran ; elles n'auraient pas été oubliées par Philostrate, au temps duquel elles doivent être postérieures. Tzetzès cite un Phalaris grammairien.